

## Vent de révolte chez les agriculteurs

Le Samu Social Agricole National vient d'être créé depuis Lagardère dans le Gers. Les coprésidents dénoncent des syndicats à la solde de l'industrie agroalimentaire, incapables de défendre des agriculteurs en détresse.



Vent de révolte chez les agriculteurs

« 35% des agriculteurs gagnent moins de 350€ par mois » Philippe Grégoire co-président du Samu Social Agricole ne cache pas sa colère. A l'assemblée constitutive de l'association, tenue à Pavie ce jour, un vent de révolte gronde chez les agriculteurs présents. « Nous n'avons plus confiance dans les syndicats agricoles. Leurs représentants s'en mettent plein les poches, sur le dos des agriculteurs » lance un participant.

**« Sur les 400 000 agriculteurs, seulement 20 000 vivent de leur exploitation »**

L'organisation dénonce l'oubli des agriculteurs au détriment de la filière agroalimentaire, et ce dans l'ensemble des négociations. Elle indique que les agriculteurs sont les oubliés et la variable d'ajustement. C'est un rejet massif de tous les représentants; des syndicats aux chambres d'agriculture, en passant par le ministère de l'agriculture.

« Sur les 400 000 agriculteurs, seulement 20 000 vivent de leur exploitation. Les autres ont soit un mandat soit d'autres ressources dans leur foyer » ajoute Philippe Grégoire pour enfoncer le clou.

**Le samu social agricole aide des agriculteurs asphyxiés par un prêt ou menacés de faillite**

L'idée du Samu Social est Gersoise. L'Association a été créée en 1993 par Guy Sérès. Elle vient en aide aux agriculteurs en détresse. « Ceux-ci peuvent être asphyxiés par un prêt agricole ou même en procédure de redressement. Nous leurs venons en aide et recherchons bénévolement des solutions. Réorganisation de la production, création d'un circuit court, négociations avec des partenaires. Et même parfois nous prêtons notre argent personnel ». indique Michel Bini le co-président.

Les demandes des agriculteurs affluent aujourd'hui de l'ensemble du territoire. Il était donc important pour les co-présidents de créer une structure nationale pouvant répondre à l'ensemble des demandes.

Cette année, 1100 dossiers ont été traités par le Samu social agricole 32, provenant de toute la France. Michel Blini fait observer que les litiges impliquant la MSA ont été multipliés par deux cette année.

**L'annulation de la taxe foncière sera une usine à gaz et ne réglera pas le problème.**

Le co-président Philippe Grégoire s'est exprimé sur la proposition d'annulation de la taxe foncière en raison du Covid-19. Selon lui, cela ne réglera pas le problème. Dans une vidéo publiée sur facebook, il explique que le dispositif ne bénéficiera pas aux exploitants locataires. « Il faut enfin s'attaquer à la mauvaise rémunération des agriculteurs ». Il faut prendre en compte des coûts de production différenciés suivant les pays. Il faut aller vers une valorisation par pays, en dissociant les agriculteurs de l'agro-alimentaire. « L'agro-alimentaire prend toute la valeur ajoutée en oubliant le premier maillon de la chaîne » conclut-t-il.

Pour voir la vidéo cliquer sur le lien suivant :<https://www.facebook.com/109867527523957/videos/373584026975969>



L'association Samu Social Agricole a d'abord été créée pour le Gers en 1993 par Guy Sérès (Photo A GRAVIL)